

## **2JN ELEC**

---

**Société à responsabilité limitée  
Au capital de 10 000.00 euros  
Siège social : ZA LES BOUILLOUETTES  
RUE FERDINAND DE LESSEPS  
04700 ORAISON  
898 281 019 RCS MANOSQUE**

### **PROCES VERBAL DES DECISIONS DE LA GERANCE EN DATE DU 29/12/2025**

Le 29/12/2025, M. BOURDIN Jordan, Gérant de la Société 2JN ELEC, a constaté les éléments qui suivent.

Il est préalablement rappelé que l'assemblée générale extraordinaire en date du 10/11/2025 a décidé, sous la condition suspensive de l'absence d'oppositions des créanciers ou, en cas d'oppositions, du rejet de celles-ci, une réduction de capital d'un montant de 5 500 euros, par voie de rachat de 5 500 parts sociales au plus de la Société, au prix unitaire arrondi de 10.91 euros, soit 60 000 euros pour l'ensemble des parts.

Le procès-verbal de cette assemblée a été déposé au greffe du Tribunal de commerce le 26/11/2025.

Le Gérant constate que plus d'un mois s'est écoulé depuis le dépôt au greffe du procès-verbal de l'assemblée générale du 10/11/2025 ayant décidé la réduction du capital de la Société et qu'aucune opposition n'a été effectuée, dans le délai légal, par un créancier dont la créance aurait été antérieure à ce dépôt.

Le Gérant constate, en conséquence, que la réduction de capital d'un montant de 5 500 euros, pour le porter de 10 000 euros à 4 500 euros, décidée par l'assemblée générale extraordinaire le 10/11/2025, par voie de rachat et annulation de 5 500 parts sociales d'une valeur nominale de 1 euro chacune, au prix global de 60 000 euros, appartenant à la SC SNEC, à hauteur de 5 500 parts, est devenue définitive, de même que la modification des statuts décidée par ladite assemblée.

Il est procédé immédiatement au rachat desdites parts, conformément à la décision de l'assemblée en date du 10/11/2025 sans que le rachat donne lieu à un acte distinct de celui constatant la réalisation définitive de la réduction de capital.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par la Gérance.

**La Gérance**